

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 2 novembre 1999, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Suzanne Ferland-Campbell et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Mireille Charbonneau et Luce Deschênes Damian.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Claude Desmarais, directeur par intérim du Service des ressources humaines, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-091-11-99

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 1999.
4. Affaires relatives au procès-verbal.

5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. États financiers 1998-1999
 - 6.2. Protocole de répartition des droits et obligations de la Commission scolaire de l'Argile-Bleue
 - 6.3. Demandes d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier
 - 6.4. Comité EHDAA / nomination d'un représentant d'un organisme extérieur
 - 6.5. Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu
 - 6.6. Engagement d'un agent d'administration au Secrétariat général
 - 6.7. Engagement d'un adjoint administratif au Centre de formation professionnelle des Patriotes
 - 6.8. Nomination d'un membre au comité pour la sélection d'une œuvre d'art / nouvelle école primaire de Sainte-Julie.
7. Information :
 - 7.1. Nouvelle école primaire de Sainte-Julie / présentation du projet de construction
 - 7.2. Effectif scolaire en formation professionnelle et en formation générale des adultes
 - 7.3. Plan de répartition et de destination des immeubles et proposition de la Commission scolaire Riverside
 - 7.4. Résolution de la Commission scolaire Marie-Victorin relative à l'option «éducation internationale» pour les élèves de Saint-Lambert
 - 7.5. Pétition de membres du personnel affiliés au Syndicat de l'enseignement de Champlain.
8. Affaires diverses :
 - 8.1. Transfert de la responsabilité du transport scolaire aux municipalités
 - 8.2. Transport scolaire.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 OCTOBRE 1999

C-092-11-99

Il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 1999 avec la correction suivante :

- À la résolution C-082-10-99, il faudrait lire : «... *un poste d'adjoint administratif...*»

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL

Le directeur général adjoint, monsieur Claude St-Michel, transmet aux commissaires quelques précisions sur l'accueil technique des élèves dans les écoles secondaires.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, fait le point sur les dossiers de :

- Construction de la piscine à l'école secondaire le Carrefour et la
- Construction de la septième école primaire de Sainte-Julie.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Suzanne Ferland-Campbell profite de la période de parole au public pour informer les commissaires de son départ à titre de commissaire-parent. Elle remercie les membres du Conseil pour leur accueil et souligne l'enrichissement qu'elle a tiré de son expérience de commissaire.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, transmet les vœux de l'assemblée à madame Ferland-Campbell et souligne son excellente collaboration à titre de membre du conseil provisoire et de commissaire-parent.

Madame Suzanne Ferland-Campbell quitte l'assemblée.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 États financiers 1998-1999

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente monsieur Denis Giroux, vérificateur externe de la firme comptable Ruel, Giroux, Dorion. Celui-ci passe en revue le rapport financier de l'exercice 1998-1999 et répond aussi aux questions des membres de l'assemblée.

À la demande de la direction générale, la note apparaissant à l'article «Autres motifs» sera précisée. Par la suite, monsieur Giroux présente et commente le rapport après vérification qui a été transmis à la directrice générale, madame Ginette Jacques.

C-093-11-99

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de recevoir le rapport financier de l'exercice financier 1998-1999 et le rapport après vérification du vérificateur externe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Protocole de répartition des droits et obligations de la Commission scolaire de l'Argile-Bleue

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

C-094-11-99

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter l'annexe modifiant l'entente initiale de répartition des droits et obligations de la Commission scolaire de l'Argile-Bleue entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire des Hautes-Rivières, adoptée le 8 octobre 1998. Le texte modifié est déposé à l'annexe ACC-009-11-99.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Demandes d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

École de la Roselière

Considérant l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les modalités prévues par le ministère de l'Éducation relativement aux demandes d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier;

C-095-11-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire que la Commission scolaire des Patriotes engage la démarche et les consultations requises en vue de soumettre au ministère de l'Éducation une demande d'établissement de l'école de la Roselière aux fins d'un projet particulier.

La proposition est mise aux voix.

Votent en faveur : 18

Votent contre : 0

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

École d'éducation internationale

Considérant l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les modalités prévues par le ministère de l'Éducation relativement aux demandes d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier;

C-096-11-99

Il est proposé par madame Denise Grégoire que la Commission scolaire des Patriotes engage la démarche et les consultations requises en vue de soumettre au ministère de l'Éducation une demande d'établissement de l'École d'éducation internationale aux fins d'un projet particulier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

On demande de rediscuter, à une prochaine séance, de la durée de l'autorisation du ministre qui sera demandée pour les écoles à vocation particulière.

6.4 Comité EHDAA / nomination d'un représentant d'un organisme extérieur

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant le résultat de l'appel de candidatures effectué auprès des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

C-097-11-99

Il est proposé par monsieur Yvan Noël de nommer madame Christiane Duval à titre de représentante d'un organisme extérieur au sein du Comité EHDAA de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

C-098-11-99

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand que la Commission scolaire des Patriotes paie une affiliation de 225 \$ de base ainsi que 0,15 \$ pour la population étudiante basée sur un critère per capita de la population scolaire de la Commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délégation à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu

C-099-11-99

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle que la Commission scolaire des Patriotes mandate messieurs Bernard St-Denis, Denis Dragon, Yves Leduc et madame Ghislaine Desjardins à titre de délégués auprès de l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 1999-2000. Les délégués sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Engagement d'un agent d'administration au Secrétariat général

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant les entrevues tenues le 4 octobre 1999;

Considérant la recommandation favorable du comité de sélection;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

C-100-11-99

En conséquence, il est proposé par madame Line Tessier que la Commission scolaire des Patriotes procède à l'engagement de monsieur Pierre Laverdure à titre d'agent d'administration au Secrétariat général et ce, à compter du 28 octobre 1999;

Que les conditions de travail de monsieur Laverdure soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Engagement d'un adjoint administratif au Centre de formation professionnelle des Patriotes

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant les entrevues tenues le 22 octobre 1999;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Considérant la recommandation de la direction générale;

C-101-11-99

En conséquence, il est proposé par madame Suzanne Chartrand que la Commission scolaire des Patriotes procède à l'engagement de monsieur Yves Trudeau à titre d'adjoint administratif au Centre de formation professionnelle des Patriotes et ce, à compter du 8 novembre 1999;

Que les conditions de travail de monsieur Trudeau soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Nomination d'un membre au comité pour la sélection d'une œuvre d'art / nouvelle école primaire de Sainte-Julie

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'exigence de la politique d'intégration des arts à l'architecture de former un comité de sélection pour le choix d'une œuvre d'art;

Considérant que lors d'une séance de travail, les membres du Conseil des commissaires avaient désigné madame Huguette Bussièrès, commissaire, comme représentante de la Commission scolaire des Patriotes et monsieur Marco Comtois, architecte, comme représentant des usagers;

C-102-11-99 Il est proposé par monsieur Alain Villemure que la Commission scolaire des Patriotes entérine ces nominations.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Nouvelle école primaire de Sainte-Julie / présentation du projet de construction

À la demande du président, monsieur Gabriel Ducharme, l'architecte du projet de construction de la nouvelle école primaire de Sainte-Julie, monsieur Frédéric Leclerc, présente le projet susmentionné.

Huis clos

C-103-11-99 Il est proposé par monsieur Pierre Diamond que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-104-11-99 À 23 h 30, il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique.

7.2 Effectif scolaire en formation professionnelle et en formation générale des adultes

Ce document est déposé.

7.3 Plan de répartition et de destination des immeubles et proposition de la Commission scolaire Riverside

Ce document est déposé.

7.4 Résolution de la Commission scolaire Marie-Victorin relative à l'option «éducation internationale» pour les élèves de Saint-Lambert

Ce document est déposé.

Madame Manon Handfield demande de porter une attention particulière à l'information sur l'École d'éducation internationale auprès des gens de son milieu.

7.5 Pétition de membres du personnel affiliés au Syndicat de l'enseignement de Champlain

Ce document est déposé.

8. AFFAIRES DIVERSES :

8.1 Transfert de la responsabilité du transport scolaire aux municipalités

Les membres du Conseil demandent d'émettre un communiqué exprimant la position de la Commission scolaire des Patriotes dans le sens des recommandations du Conseil général de la FCSQ.

8.2 Transport scolaire

Madame Line Tessier demande qu'on examine la possibilité d'établir un système de places disponibles pour le transport des élèves du secondaire tel qu'il existe pour le primaire. Au terme de cet échange, il est convenu que le Service de l'organisation scolaire soumettra un rapport sur cette question lors de la prochaine séance du Conseil.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente les prochaines activités du Conseil des commissaires.

Suite à une question d'un commissaire, madame Jacques indique qu'elle n'a pas de nouvelle des demandes d'investissement pour la construction et l'agrandissement d'écoles de la part du ministère de l'Éducation.

Monsieur André Mc Nicoll précise les dates des futurs perfectionnements offerts aux commissaires par la FCSQ.

La représentante du Comité de parents, madame Diane Miron, fait rapport des activités du comité. Elle annonce la nomination de monsieur Richard Fontaine à titre de président ainsi que celles de madame Francine Charbonneau et elle-même à titre de commissaires-parents. Elle porte à l'attention du Conseil la question de la double facturation pour les services à l'heure du midi. La directrice générale, madame Ginette Jacques, précise qu'une vérification est en cours à ce sujet.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-105-11-99 Il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme de lever la présente séance.

président

secrétaire

CP/ag